

Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Medegefinancierd door  
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



# LUNÉfil

Projet Interreg VI

2024-2028



# Le programme Interreg



Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Medegefinancierd door  
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



---

LUNÉfil

# Programme INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen



## INTERREG

### Un instrument au service de la politique de cohésion

Un programme de coopération transfrontalière  
s'inscrivant dans les objectifs de la stratégie européenne

#### Pour une Europe....

- plus compétitive
- plus verte
- plus connectée
- plus sociale
- plus proche des citoyens



## INTERREG

### Un programme de coopération territoriale européenne

#### Objectif :

Répondre à un besoin, une problématique transfrontalière commune  
mais aussi une opportunité,  
en favorisant la coopération entre plusieurs acteurs de part et d'autre de la frontière  
au travers d'expérimentations ou/et d'échanges d'expériences



## Un territoire transfrontalier de coopération

### France

Pas-de-Calais, Nord, Somme, Oise et Aisne pour les Hauts-de-France, Ardennes et Marne pour le Grand Est.

### Wallonie

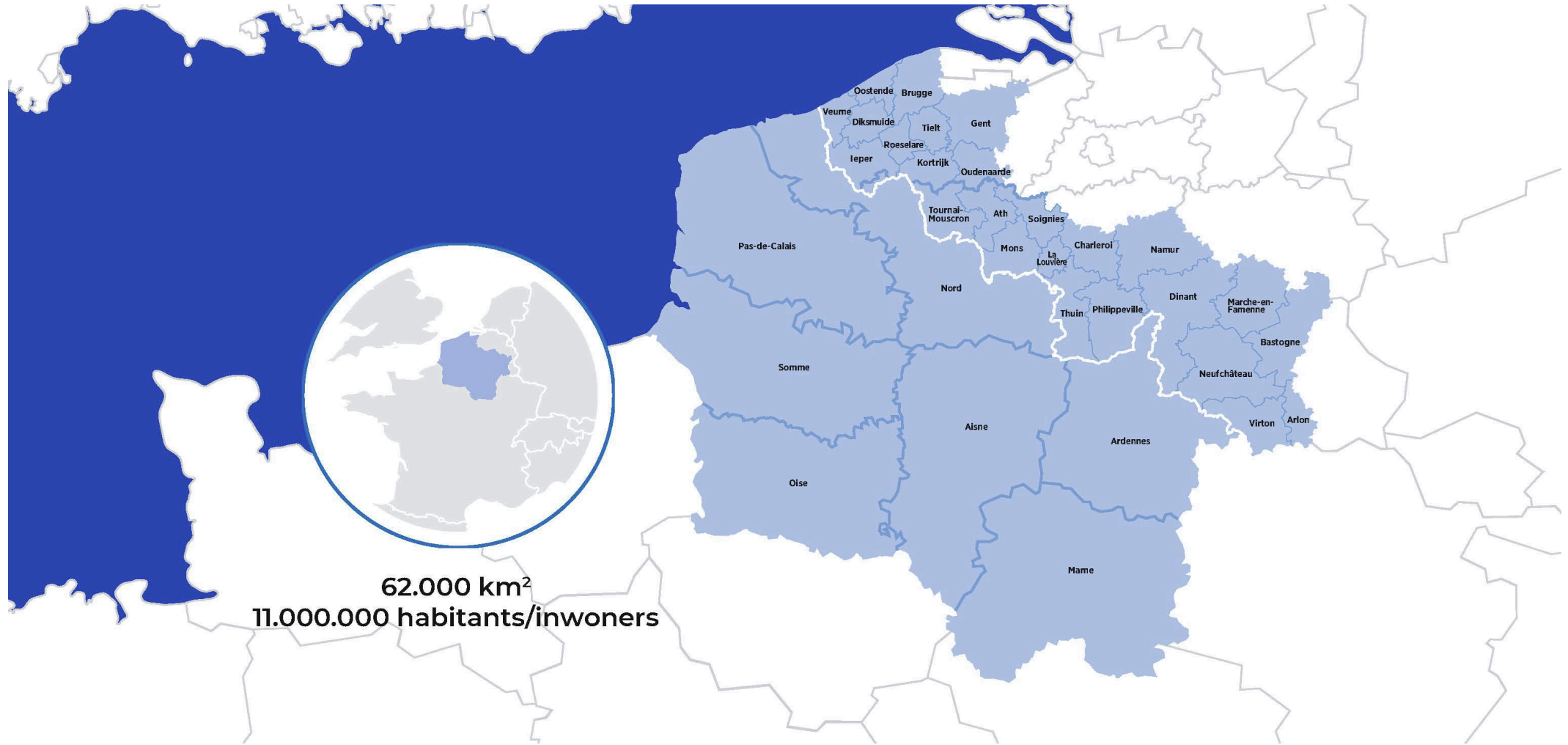
Provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg.

### Flandre

Province de Flandre Occidentale et les arrondissements de Gand et Oudenaarde pour la Province de Flandre Orientale.



# LUNÉfil



# Un partenariat institutionnel transfrontalier

Autorité de gestion • Beheerautoriteit



Wallonie - Bruxelles  
International.be

Partenaires • Partners







## Un budget européen

Pour la période 2021 – 2027

une enveloppe de 268 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER) a été allouée au programme pour soutenir des projets répondant aux 5 thèmes de coopération.

Le programme permet de développer des collaborations transfrontalières entre structures de part et d'autre de la frontière sur base de 3 types de projet



## 3 outils de mise en œuvre à disposition

- **Le projet classique** avec un cofinancement **FEDER** de **60%** qui s'appuie sur une collaboration transfrontalière pour atteindre des résultats transfrontaliers.
- **Le portefeuille de projet** permettant de mettre en synergie plusieurs projets tendant vers une même thématique ou un même territoire et coordonné par un projet pilote cofinancé à hauteur de 70%
- **Le micro-projet financé à 100%** avec un budget maximum de **50.000 euros** permettant à des petites structures de développer des premières collaborations sur une durée maximale de **18 mois**.



## Principe de mise en œuvre d'un projet transfrontalier



**Une mise en œuvre transfrontalière**

Complémentarité des opérateurs



**Une plus-value transfrontalière**

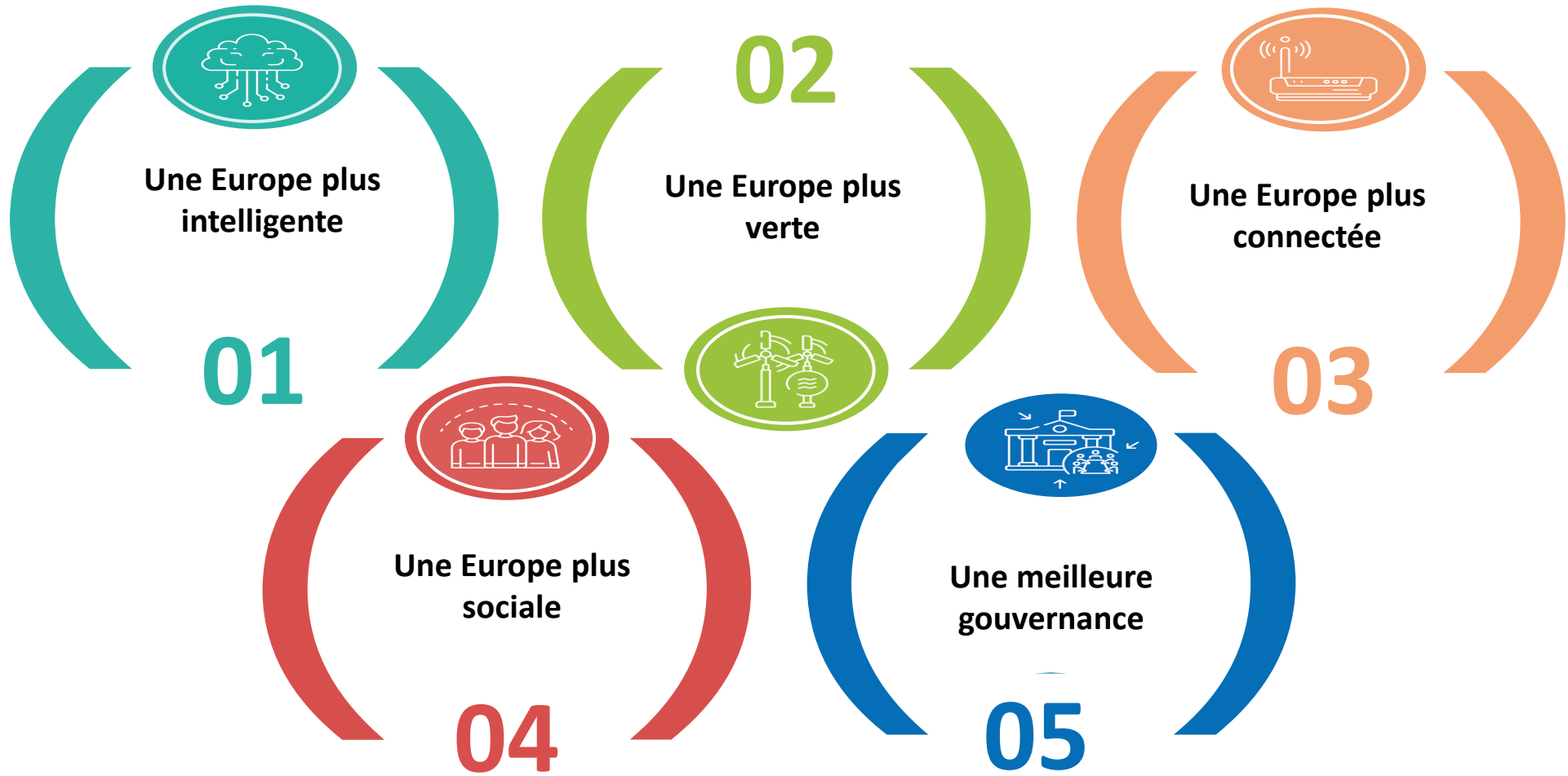
Résultats optimisés



**Un impact transfrontalier**

Bénéfice pour les populations et / ou le territoire

# Priorités et objectifs du Programme





# LUNÉfil



Priorité 2

**Renforcer la résilience et l'adaptation des territoires  
face aux risques liés au changement climatique**

Objectif spécifique 2.7

**Renforcer la protection de la nature, la biodiversité, et les infrastructures  
vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution**



## Actualités du Programme

- Site officiel :

[www.interreg-fwvl.eu](http://www.interreg-fwvl.eu)

- Réseaux sociaux:



@InterregFWVL



Interreg France- Wallonie-  
Vlaanderen



Interreg France- Wallonie-  
Vlaanderen